

APTITUDE À LA CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS suivant la R489

Contenu et épreuves conformes au référentiel et à la recommandation CNAM / R 489

PUBLIC / PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toute personne ayant à conduire, même occasionnellement, des chariots élévateurs thermiques ou électriques ➤ Être apte médicalement à la conduite des engins de manutention à conducteur porté ➤ Être âgé de 18 ans minimum ➤ Disposer de ses équipements de protection individuelle ➤ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la prise de conscience des participants sur leurs responsabilités et leur comportement de sécurité. ➤ Connaître et assimiler les règles de conduite et de sécurité appliquées à la conduite des chariots élévateurs. ➤ Se perfectionner à la conduite des chariots élévateurs thermiques et électriques, travaillant en porte à faux, frontaux ou à conduite latérale, à mât rétractable et à équipements spéciaux (pincés, fûts, godets...) ➤ Permettre à l'employeur d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.
APPROCHE PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogie active en groupe restreint avec animateurs spécialisés, formateurs professionnels des métiers de la sécurité (avec 5 à 10 ans d'expérience) ➤ Visionnage de films, alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique et tests qui pourront s'effectuer sur votre site. ➤ À la fin du stage, une documentation complète sera remise à chaque stagiaire.
MÉTHODES ET DÉLAI D'ACCÈS	Formation accessible qu'en Intra et sans délai d'accès
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES	Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.
MATÉRIEL	L'organisme peut fournir le matériel non disponible sur le site (vidéoprojecteur...).
DURÉE DÉROULEMENT	1 à 2 jours de formation théorique et pratique Initiation et aptitude à la conduite (6 participants maximum pour une catégorie). Durée de validité de l'autorisation de conduite : 5 ans
MODALITÉ D'ÉVALUATION	Évaluation théorique et pratique. Contrôle des connaissances théoriques : Test type QCM avec un résultat de 70% de bonnes réponses à atteindre Évaluation pratique des savoir-faire suivant grille d'évaluation avec situations éliminatoires
VALIDATION	Délivrance d'une attestation de réussite et d'une autorisation de conduite interne validée par l'employeur (article R4323-56 du Code du Travail).

THÈMES DÉVELOPPÉS

Les points ci-dessous seront plus ou moins approfondis selon la durée, le type de formation (Autorisation interne ou Recyclage) et le niveau des stagiaires.

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - Statistiques des accidents du travail, leur coût
 - Identification et rôles des différentes instances de prévention et de contrôle
 - La notion d'équilibre et les cas de renversement
 - Les consignes de circulation interne et sur la voie publique
- **Le rôle du cariste dans l'entreprise, ses responsabilités**
 - Réflexion sur la profession, ses dangers, ses obligations
 - Connaissance de l'environnement et respect du règlement intérieur
 - Compréhension des différents panneaux de matières dangereuses
 - Les consignes de conduite et interdictions formelles
 - Les consignes de sécurité en cas d'incendie
- **Connaissance du matériel**
 - Les différents accessoires de manutention et les moyens de stockage
 - Description des différents types de chariots, leur catégorie et leurs applications
 - Présentation des organes de sécurité.
 - Le circuit hydraulique (élévation, inclinaison) et le système de freinage
 - Composition, utilisation et mise en charge des batteries
 - Lecture et compréhension de la plaque (diagramme de charge)
 - L'importance des vérifications avant départ et des opérations de maintenance
- **La pratique**
 - Prise de poste, Vérifications, Contrôle et entretien. Essais réglementaires
 - Rappel et application des consignes de conduite générales et particulières.
 - Prise en main du chariot, démonstration, essais et simulations.
 - Circulation à vide puis en charge, marche avant et arrière.
 - Évolution en circuits balisés (slaloms) à plat puis sur un plan incliné.
 - Règles de chargement et de gerbage, respect des consignes.
 - Prise et dépose de palettes, sur quai, au sol ou en pile et dans des palettiers à différentes hauteurs suivant le type de chariot.
 - Entraînement au travail répétitif (sans notion de rapidité)
 - Évaluation finale, conforme aux épreuves prévues par la Recommandation **R489**